UNIFOR
La Voie ferrée
rail@unifor.org @Unifor_RailLine avril 1, 2025 / Volume 12 – Numéro 8

Unifor dépose une demande de conciliation dans le cadre des négociations avec VIA Rail

Bonjour à toutes et à tous les membres,

Le Conseil 4000 et la section locale 100 d'Unifor ont déposé une demande de conciliation le 25 mars 2025 et le ministre du Travail dispose maintenant d'un délai maximal de 15 jours pour nommer une conciliatrice ou un conciliateur fédéral dont le mandat sera d'aider les parties dans leurs négociations contractuelles. Cette étape intervient après plusieurs rondes de négociations au cours desquelles des demandes clés du syndicat sont demeurées sans réponse.

En attendant la nomination d'une conciliatrice ou d'un conciliateur, les négociations se poursuivent cette semaine, la prochaine séance étant prévue le 14 avril 2025. L'employeur a toujours de nombreuses demandes sur la table, dont bon nombre auraient un impact négatif sur les conditions de travail des membres, selon Unifor.

Nos comités se concentrent sur la négociation de bonifications et de protections qui reflètent les contributions essentielles des travailleuses et travailleurs de VIA Rail.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'avenir de VIA Rail est incertain puisque nous ne savons toujours pas dans quelle mesure le train Alto affectera le corridor. Quoi qu'il arrive, nous travaillons d'arrache-pied pour renforcer la sécurité d'emploi et les dispositions de la convention collective afin de protéger nos membres.

Le Conseil 4000 représente les membres travaillant dans les services de gare, les sièges sociaux et les centres de maintenance, ainsi qu'à bord des trains. La section locale 100 représente les mécaniciennes et mécaniciens de moteur diesel, les électriciennes et électriciens, les wagonnières et wagonniers, et le personnel des travaux généraux.

Nous continuerons de tenir nos membres informés des développements. Les mises à jour de l'employeur ne reflètent pas toujours la situation dans son ensemble. C'est pourquoi nous vous invitons à vous fier aux canaux de communication syndicaux pour obtenir des renseignements exacts.

Pour obtenir des mises à jour officielles et de plus amples renseignements, consultez le site unifor.org/négosviarail2024.

lavoieferree-volume-12-numero-8

En toute solidarité,

Comités centraux de négociation de la section locale 100 et du Conseil 4000 d'Unifor

BS:dn/cope343